

COMMISSION ASSURANCES

Rapport d'activité 2019

La commission Assurances a connu cette année une transition avec le départ d'Alain Dedieu, conseiller technique, dont les attributions ont été reprises par Yves Goueslain. Nous remercions le premier pour la qualité de nos échanges et du travail mais aussi le deuxième qui s'attelle à une tâche supplémentaire. Dans cette année avec ses mouvements, Claude Beaumont a néanmoins permis par sa disponibilité et sa compétence que le service aux licenciés soit au rendez-vous, nous l'associons dans ces remerciements ainsi que Sophie Maurel qui permet à tout cet ensemble d'œuvrer. Ce bilan est comme chaque année celui de l'équipe FFVL.

L'année 2019 comme par le passé enregistre des accidents mortels, puisque nous déplorons notamment deux accidents dans ce contexte, concernant un élève lors d'un voyage à l'étranger avec un encadrement d'un moniteur professionnel, ainsi que la passagère d'un biplace associatif. Ce type de sinistre engage de manière très importante notre sinistralité et donc notre capacité à négocier des tarifs attractifs.

Une mention doit être également faite concernant l'assistance rapatriement qui continue à être déficitaire tant le coût des rapatriements est conséquent au regard des primes collectées et ce malgré la majoration de la prime assistance option monde.

La commission Assurances comme l'année dernière souhaite que les efforts faits en matière de gestion des risques en pratique encadrée soient encore un axe majeur de la FFVL pour pouvoir maîtriser nos budgets d'assurances et par là même la compétitivité de nos assurances vis-à-vis de la concurrence.

L'année 2019 se caractérise sur le marché de l'assurance :

1. par une remontée des taux de prime compte tenu de la nécessité d'avoir des résultats techniques excédentaires du fait des taux financiers quasi nul voir négatifs ;
2. d'une raréfaction du nombre d'assureurs aériens .

C'est dans ce contexte tendue que la commission Assurance prépare le renouvellement du programme d'assurances qui fera l'objet d'un appel d'offres pour la prochaine olympiade 2021-2024. Nous rappelons que le coût de l'assurance responsabilité est une charge d'exploitation de la FFVL et qu'elle ne peut être extraite de la licence à la différence des autres assurances Individuelle Accident et Assistance Rapatriement qui sont proposées aux licenciés et à leur libre arbitre.

Comme l'année dernière nous avons continué à suivre les dossiers sinistres corporels et notamment divers sujets tels :

- les SHN et individuelle accident ;
- tandem kite et wing foil ;
- vols tractés ;
- pilotes étrangers.

Pour la fédération nous avons également travaillé à des remises à plat des risques et assurances fédérales par exemple : cyber risque, assurance des véhicules, assurances multirisques.

Jean-Louis COSTE
Président de la commission Assurances